

Luxembourg, le 10 août 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des  
Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance :

*« Je viens d'apprendre que la population scolaire du Lycée de Clervaux est en train de se développer à pas rapides.*

*Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance :*

- Quelle a été l'évolution de la population scolaire du nouveau lycée à Clervaux (LESC) et de son École européenne depuis l'année scolaire 2018-2019 ? Quels seront les effectifs probables au 15 septembre 2021 ? Est-il possible de présenter la population scolaire du LESC en fonction des cantons de résidence de ses élèves ?*
- Monsieur le Ministre peut-il retracer cette évolution depuis 2018 en distinguant selon les différents ordres d'enseignement et en la comparant par rapport à celle des autres lycées de la région Nord, notamment à celle du Lycée du Nord sis à Wiltz?*
- Au vu de l'évolution du nombre de ses élèves, le Lycée de Clervaux ne risque-t-il pas de se heurter à des contraintes en matière de gestion des salles de classes ? Dans l'affirmative, comment le ministère se proposerait-il de réagir à cette situation dans une perspective à court terme ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Bauler', with a stylized flourish at the end.

André BAULER  
Député